BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2433

89 – YONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Ventes et cessions

799 255 351 RCS Auxerre.
HOLDING ETC.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 48000.00 EUR.
Adresse : place de l'Europe, 89000 Saint Georges Sur Baulche.
Précédent propriétaire : 799 255 351 RCS Auxerre. **HOLDING ETC.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : EXPERTISE & TECHNIQUE COMPTABLES Forme : Société anonyme Adresse du siège : place de l Europe 89000 Saint-Georges-sur-Baulche Capital : 1544450.00 EUR Numéro unique d'identification : 017151200 Lieu d'immatriculation : Auxerre. Société absorbee : HOLDING ETC Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : place de l'Europe 89000 Saint Georges Sur Baulche Capital : 48000.00 EUR Numéro unique d'identification : 799255351 Lieu d'immatriculation : Auxerre. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 10871183.18 EUR - passif de 4687419.12 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 13 actions de la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES pour 1 part sociale de la société HOLDING ETC. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er septembre 2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société HOLDING ETC depuis le 1er septembre 2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES. La société HOLDING ETC sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L.236-14 et R.236-8 du code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce compétent. . Montant de la prime de fusion / scission : 5403764.06 EUR. Date du projet commun de fusion : 09.12.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société EXPERTISE & TECHNIQUE COMPTABLES : 09.12.2022 (au greffe du

tribunal de commerce de greffe du tribunal de commerce d'Auxerre). Pour la société HOLDING ETC : 09.12.2022 (au greffe du tribunal de commerce de greffe du tribunal de commerce d'Auxerre)..

